



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TRETEAU  
1 PLACE DE LA MAIRIE  
03220 TRETEAU

**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14.05.2021  
Ayant eu lieu à 19h00 à la salle polyvalente**

**Présents :**

M. BONIN Gérard, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent, Mme DEGIRAL Laurence, M. MAIRE Pierre, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme PELLETIER Émeline.

**Pouvoir :** Néant.

**Absent :** M. DEVILLARD Claude.

**Excusés :** M. VIGNE Olivier, Mme LEBRE Amélia, Mme CHAUVET Anne-Marie.

**Secrétaire de séance :** CHAPPAZ Aurélie.

**La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h00.**

**Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal**

Monsieur le Maire ouvre la séance par la mise à approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Avril 2021. Aucune remarque n'ayant été faite par l'ensemble de l'assemblée délibérante, le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

**Demande d'occupation du domaine public**

Madame Magali PREVOT a fait une nouvelle demande d'occupation du domaine public à titre gracieux. Suite à son changement de statut et le dépôt de son dossier en Préfecture pour se déclarer en tant que restaurateur, enregistré en mairie le 5 Mai 2021, il est demandé au Conseil de se prononcer sur sa demande. Monsieur MAIRE rappelle les obligations de respect des règles en matière de tranquillité et salubrité publique. Il est proposé d'autoriser Madame PREVOT à installer sept tables et quatorze chaises.

Après en avoir délibéré, il est autorisé à Madame PREVOT l'occupation du domaine public du lundi au jeudi, jusqu'à 22h et vendredi, samedi et dimanche jusqu'à 23h. Un arrêté à titre précaire sera réalisé et transmis en Préfecture ainsi qu'aux services de la Gendarmerie Nationale. Charge à Madame PREVOT de prévoir de s'assurer en conséquence, et de respecter à la lettre les conditions fixées dans l'arrêté du Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde l'occupation du domaine public à titre précaire à Madame PREVOT jusqu'au 30 juin 2021.

**Nombre de votants : 11    Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0**

### Questions orales

**Éoliennes** : Une entreprise de Nîmes « 3N DEVELOPPEMENT » fait actuellement des démarches auprès de propriétaires, concernant un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire communal. Ils indiquent dans leur courrier avoir obtenu l'autorisation de la commune de TRETEAU pour faire un sondage auprès des propriétaires de la zone concernée. Il est rappelé que la commune n'a pas donné son accord pour cette démarche.

**La prochaine séance de Conseil Municipal se tiendra à la salle polyvalente, le vendredi 28 Mai 2021 à 19h30.**

L'ordre du jour étant épuisé et les membres n'ayant plus de questions, la séance de conseil municipal est levée à 20h45.

